

Pourquoi adhérer au Réseau ?

Faciliter l'accès à toutes les ressources.

Un médecin coordinateur.

Un dossier de soins commun.

Apport de connaissances

théoriques, techniques ou méthodiques.

Compagnonnage professionnel.

Information au public.

Qui subventionne actuellement le Réseau ?

URCAM

ARH

○

Les membres du bureau :

Président : Dr. I. SANGLA, Neurologue libéral

Vice-Président : Dr J.- Ph. MULLER, Neurologue libéral

Secrétaire : Dr M.-H. SORIANI, Neurologue hospitalier

Secrétaire adjoint : Pr. J. POUGET, Neurologue hospitalier

Trésorier: Dr A. VERSCHUEREN, Neurologue hospitalier

Trésorier adjoint: Pr C. DESNUELLE, Neurologue hospitalier

➤ Les membres du conseil d'administration :

B. BOIS, Infirmier libéral

C. SAMAAN, Orthophoniste libérale

V. TANANT, Kinésithérapeute hospitalier

D. TREPPOZ, Retraité

RESEAU SLA PACA

Site Internet
<http://www.reseauslapaca.com>

N° de formation : 93 131 104 013

MARSEILLE

CHU La Timone Adultes
9^{ème} étage
264 Rue Saint-Pierre
13005 MARSEILLE

Tél / Fax : 04 91 49 67 11

✉ sla13@free.fr

Dominique Lardillier-Noël,
Médecin coordinateur
Portable : 06 60 80 78 33

Nina Chekfa, Secrétaire

Lara Balmain-Revéron, Assistante sociale

☎ 06 50 20 44 64

NICE

Service de Médecine Physique et de
Réadaptation

Hôpital l'Archet 1
BP 3079

06202 NICE CEDEX 3

Tél / Fax : 04 92 10 78 05

Virginie Girard, Secrétaire

Portable : 06 50 19 50 60laq

✉ sla06@free.fr

RESEAU SLA PACA

Association loi 1901

a été créé pour améliorer la prise en charge globale du patient atteint de sclérose latérale amyotrophique .

Pourquoi ?

Progresser dans la coordination et la continuité des soins.

Favoriser la communication entre les professions de santé.

Participer à une formation mieux adaptée des professions de santé.

Soutenir la recherche scientifique.

Qui ?

Intervenants hospitaliers et libéraux :

Médecins généralistes

Médecins spécialistes

Infirmiers

Kinésithérapeutes

Ergothérapeutes

Psychomotriciens

Orthophonistes

Diététiciens

Associations de patients

Psychologues et psychothérapeutes

Hospitalisation à domicile (HAD)

Soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Prestataires de services

Structures de soins palliatifs

Quelles modalités d'accès du patient ?

Directement (site Web, bouche à oreille)

Par l'intermédiaire d'un professionnel de santé

Par l'intermédiaire d'une association de patients.

Quelles modalités d'accès des professionnels ?

Adhésion à la charte constitutive du réseau.